



Centre interuniversitaire
de recherche sur la science
et la technologie

**Note de recherche
2011-02**



Régionalisation et recomposition du travail statistique : esquisse d'une comparaison France-Québec

**Pierre Doray
Éric Verdier
Jean-Guy Prévost**

Pour nous joindre

Téléphone : 514.987-4018

Télécopieur : 514.987-7726

Adresse électronique : cirst@uqam.ca



Adresse postale

CIRST
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, succ. Centre-ville
Montréal (Québec)
H3C 3P8

Adresse civique

CIRST
N-8480, 8^e étage
Université du Québec à Montréal
Pavillon Paul-Gérin-Lajoie
1205, rue Saint-Denis
Montréal, Québec



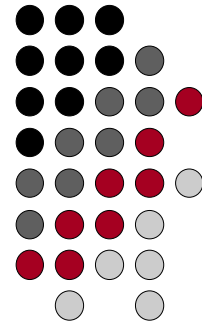
Conception graphique : Sengsoury Chanthavimone et Martine Foisy

ISBN 978-2-923333-66-3

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationale du Québec, 2011

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2011

**Note de recherche
2011-02**



Régionalisation et recomposition du travail statistique : esquisse d'une comparaison France-Québec

**Éric Verdier
Pierre Doray
Jean-Guy Prévost**

Notes biographiques

Eric Verdier est économiste et sociologue. Il est directeur de recherche au CNRS, Il est rattaché au Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail (CNRS-Aix en Provence). Ses domaines de recherche sont l'économie et la sociologie du travail et de la formation. Il s'intéresse aussi aux politiques et à l'action publique, en particulier dans le domaine de l'éducation et de la formation dans une perspective comparatiste.

Pierre Doray est chercheur au Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie et professeur au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal. Ses recherches actuelles portent sur les parcours scolaires des étudiants dans l'enseignement postsecondaire et la participation des adultes à l'éducation. Il s'intéresse à la production et à l'usage des statistiques en éducation. Il a aussi travaillé sur la construction sociale des relations entre le champ de l'économie et celui de l'éducation en lien avec la transformation des modes de régulation de la formation professionnelle et technique.

Jean-Guy Prévost est chercheur au Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (UQAM) et professeur au département de science politique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Ses domaines de recherche portent sur le développement des dispositifs statistiques et les articulations entre production des statistiques et développement politique. Il a récemment publié les résultats de ses recherches sur la production des statistiques en Italie sous le régime fasciste.

Résumé

Cette note propose différentes hypothèses destinées à comprendre la transformation du travail statistique dans un contexte de décentralisation et de régionalisation accrues de l'action publique, accompagnant paradoxalement une supranationalisation des régulations. En d'autres termes, il s'agit de saisir comment des changements d'échelle (Faure et coll., 2007) influencent le travail de production des statistiques et en retour, comment ce dernier contribue à reconfigurer l'action publique. Pour ce faire, nous proposons une analyse comparative entre la situation en France et au Québec. La démarche comparative s'impose pour comprendre les recompositions multi-niveaux des liens entre action publique et production des statistiques. À cet égard, la pertinence de la comparaison tient à la multiplicité différenciée des niveaux : soit pour la France Europe – pays – collectivités territoriales – initiatives locales et le Canada : gouvernement fédéral - provinces – régions et métropoles – initiatives locales. Cette comparaison s'effectuera en particulier en examinant les recompositions en œuvre dans un domaine d'action publique, présent dans les deux sociétés, qui est celui des articulations ou des relations entre économie et éducation.

Table des matières

INTRODUCTION	1
1. REPÈRES ANALYTIQUES	1
1.1. Les perspectives théoriques	2
1.2 La comparaison internationale	5
2. DES TENDANCES COMMUNES : RÉGIONALISATION DE L'ACTION PUBLIQUE ET RENOUELEMENT DES INSTRUMENTS DE LA PLANIFICATION	6
3. DES PARTICULARITÉS SOCIÉTALES	10
3.1 Configurations institutionnelles, changements d'échelle et travail statistique au Québec et au Canada	10
3.2 France : régionalisation de l'action publique et affirmation progressive de « localités » spécifiques	13
4. EN GUISE DE CONCLUSION : L'ARCHITECTURE DES SYSTÈMES STATISTIQUES À L'ÉPREUVE DES CHANGEMENTS D'ÉCHELLES.	17
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	20

Introduction

Cette note propose un certain nombre d'hypothèses destinées à comprendre la transformation du travail statistique dans un contexte de décentralisation et de régionalisation accrues de l'action publique, s'accompagnant paradoxalement d'une supranationalisation des régionalisations. En d'autres termes, il s'agit de saisir comment des changements d'échelle (Faure et coll., 2007) influencent le travail de production des statistiques et en retour, comment ce dernier contribue à reconfigurer l'action publique.

Outils incontournables de l'action gouvernementale et plus globalement de l'action publique, les statistiques sont le résultat de processus de construction sociale. À ce titre, elles incorporent des consensus, des compromis, de négociations entre des acteurs aux propriétés diverses et œuvrant dans différentes sphères de l'action sociale. À cet égard, nous pouvons nous demander comment des changements d'échelle dans l'action publique affectent les modes de production des statistiques.

La démarche comparative s'impose pour comprendre les recompositions multi-niveaux des liens entre action publique et production des statistiques. À cet égard, la pertinence d'une comparaison France-Québec tient à la multiplicité différenciée des niveaux : soit Europe – pays – collectivités territoriales – initiatives locales versus Canada – provinces – régions et métropoles – initiatives locales. Cette comparaison s'effectuera en particulier en examinant les recompositions en œuvre dans un domaine d'action publique, présent dans les deux sociétés, qui est celui des articulations ou des relations entre économie et éducation.

1. Repères analytiques

Cette comparaison se focalise sur la structuration du travail statistique régional, c'est-à-dire sur la conception des statistiques jugées pertinentes pour « guider » l'action publique à ce niveau et l'organisation de leur production. Il s'agit aussi de saisir comment cette structuration régionale influence et modifie le travail statistique des autres niveaux, infrarégional

(villes notamment) et suprarégional (provincial et fédéral au Canada, national et européen en France).

Afin de prendre en compte la pluralité des niveaux d'action publique, la démarche adoptée articule l'étude de la régionalisation et la comparaison internationale. Avec la première, il s'agit de rendre compte des interactions entre territorialisation (ici conçue comme déclinaison du national), affirmation de dynamiques locales spécifiques et travail statistique. Avec la seconde, sont en cause les effets de ces jeux d'échelle sur l'architecture d'ensemble des systèmes statistiques.

1.1. Les perspectives théoriques

Comme le soulignent Muller et Surel (2000, 31), « Faire une politique publique, ce n'est donc pas résoudre un problème, mais construire une nouvelle représentation des problèmes qui met en place les conditions sociopolitiques de leur traitement par la société, et structure par là même l'action de l'État », ce dont participe étroitement le travail statistique. Dans ce cadre de pensée, l'approche des politiques publiques s'est renouvelée depuis une dizaine d'années en mettant l'accent sur les liens entre production de connaissances et formes de l'action publique (Dumoulin et coll., 2005, Lascoumes, Le Galès, 2007). Ainsi l'instrumentation est-elle au cœur du processus d'institutionnalisation que sous-tend l'action publique, elle-même conçue non plus uniquement comme l'action gouvernementale, mais comme la rencontre de l'ensemble des acteurs sociaux mobilisés autour d'enjeux de régulations sociales et politiques.

La recherche en sociologie politique a montré l'importance de l'expertise et des instruments de mesure dans la régulation de l'action publique et la prise de décision (Barthe, Callon, Lascoumes, 2001 ; Lascoumes, Le Galès 2007 ; Zimmerman, 2004 ; Salais, 2004 ; Bruno, 2008). Parmi ces instruments, la statistique et les formes d'objectivité mécanique qu'elle rend possibles figurent en bonne place. Or l'histoire et la sociopolitique de la statistique, ou, plus généralement, de la quantification constituent, depuis une vingtaine d'années, un domaine d'étude fort actif où se côtoient des chercheurs provenant de disciplines diverses

comme la philosophie des sciences, l'histoire, la sociologie, l'économie et la science politique.

Un acquis de ces travaux (Desrosières, 1990 et 1993; Porter, 1986 et 1995; Hacking, 1990); Brian, 1994; Anderson, 1988) est de poser en de nouveaux termes le rôle croissant joué par la quantification et l'objectivité mécanique dans plusieurs domaines de la vie contemporaine. La production de chiffres destinés à guider ou à évaluer l'action publique ne peut en effet être interprétée dans les seuls termes techniques – inspirés par une épistémologie positiviste – de l'approximation toujours plus juste d'une réalité préexistante ou encore dans ceux d'une traduction des problèmes politiques en problèmes techniques. Ce paradigme de la rationalisation, issu de la sociologie weberienne et qui correspond en quelque sorte à l'image qu'offrent d'eux-mêmes les acteurs de la statistique publique, conçoit le développement de celle-ci comme l'une des facettes de la bureaucratisation caractéristique de la modernité. Dans cette perspective, la définition, par exemple, d'un indice du coût de la vie et la mise en place de mécanismes d'indexation des salaires apparaissent comme un substitut à l'épreuve de force entre employeurs et salariés et constituent donc une solution « scientifique » au problème de la répartition des revenus. L'expérience nous apprend toutefois à quel point une telle solution est précaire (Stapleford, 2009). La « statistisation » ne saurait non plus être appréhendée, suivant une certaine « logique du soupçon », comme un simple exercice de pouvoir, destiné à travestir la réalité, voire à la « fabriquer » (Miles, Irvine, et Evans, 1979). En fait, une compréhension adéquate de l'activité de quantification et de ses produits suppose que l'on porte l'attention sur les « comparaisons, compromis, traductions, négociations, codages, procédures et calculs » qui les rendent possibles (Desrosières, 2008). La notion de « convention d'équivalence », dont le contenu traduit pour sa part une inspiration venue des sciences juridiques et politiques (Desrosières, 2001), y joue un rôle central.

À partir d'horizons divers, les institutions, les outils formels et les pratiques propres à la quantification ont donc été largement repensés du point de vue des conditions sociales de leur production, ce qui a donné lieu à de nombreux travaux consacrés au développement des systèmes et des champs statistiques nationaux (Tooze 2001 ; Blum et Mespoulet 2004 ; Prévost 2009), à des technologies spécifiques comme celle du recensement (Otero, 2006 ;

Schor 2009), aux conditions d'harmonisation internationale des catégories statistiques (Bowker et Star, 2000, Gagnon, 2000) ou plus récemment, dans une dimension européenne, aux conditions de mise en statistiques d'objets sociaux tels que la pauvreté (Nivière, 2005) ou les sans logis (Brousse, 2005). De même, toute une série de travaux ont mis en lumière l'usage des statistiques comme outils destinés à faire émerger des problèmes publics et à construire l'action publique sectorielle (Dubois, 1999; Pierru, 2007; Tissot, 2007 ; Estèbe, 2004). Certains travaux ont enfin montré que les enjeux autour des nomenclatures étaient aussi des enjeux de luttes au sein même de la statistique publique (Spire et Pierru, 2008). La dimension politique de la quantification tient enfin aussi dans la capacité de certains acteurs de s'associer dans des réseaux afin de procéder à des montages institutionnels, à légitimer certains dispositifs, ou à définir une « science de gouvernement » (Ihl, Kaluszinski, Pollet, 2003).

Il ressort de ce tour d'horizon que, si l'étude de la quantification dans l'action publique de l'État a donné lieu à d'importants travaux, rares sont ceux qui ont abordé les modalités et les enjeux de la quantification au sein de l'action publique territoriale. D'où l'intérêt d'examiner avec plus d'attention, les articulations entre régionalisation et transformation des régimes statistiques. Il s'agit de s'interroger sur l'effet des nouvelles formes d'institutionnalisation de l'action publique (Pasquier et alii 2005) que Duran et Thoenig (1996), ont identifié comme la montée de l'« État territorial ». Ainsi, nous ne serions pas seulement en face d'un redéploiement des compétences institutionnelles entre les différents niveaux, mais aussi d'un refaçonnement des outils de la quantification, car nous assisterions au passage progressif d'un État surplombant régissant les jeux d'acteurs à un « État situé » (Salais, 1998) dans une constellation d'acteurs. Son rôle viserait notamment la construction d'un bien commun défini localement (Stoker, 1998). Il en résulterait une multiplication des acteurs, a priori légitimes, engagés dans l'action publique, ce qui provoquerait une banalisation des acteurs publics (Kooiman, 1993), plus particulièrement des représentants de l'État. Ainsi l'action publique territorialisée reposerait de plus en plus sur des intermédiations complexes, notamment des négociations inter-institutionnelles souvent traduites en des contrats d'action publique (Gaudin, 1998). Ces changements d'échelle renvoient à une

réalité faite d'imbrications, d'enchevêtrements ou d'interpénétration entre divers acteurs situés à différents niveaux de pouvoirs (Leresche et Nahrath, 2007, 329).

1.2 La comparaison internationale

Comparant les politiques publiques destinées aux jeunes en difficulté au Québec et en France, Lima (2004) a clairement fait ressortir l'intérêt heuristique d'une analyse croisée de la construction sociopolitique des institutions et des acteurs qui leur sont dédiés. Ce processus inclut celles et ceux qui ont en charge la production des instruments de pilotage, de suivi ou d'évaluation dont la statistique publique. L'intérêt d'intégrer ces producteurs dans l'analyse tient à une propriété fondamentale du travail statistique : son action sur chacune des sept dimensions d'une politique publique (Hassenteufel, 2005) : ses objectifs, son contenu, ses instruments, son mode d'adoption, le public visé, les effets de la politique, et les acteurs impliqués.

Ainsi la comparaison des systèmes statistiques participe pleinement d'une analyse sociétale telle que l'ont promue en leur temps Maurice, Sellier et Silvestre (1982) en vue de dégager des spécificités irréductibles de telle ou telle société. En l'occurrence, le travail statistique contribue à instituer et à révéler les formes et les objectifs de l'action publique, ainsi que la conception du bien commun qui leur est sous-jacente. Les instruments statistiques ne sont pas des reflets politiquement et socialement neutres de l'ordre social, quelle qu'en soit l'échelle, mais portent en eux des hypothèses explicites ou implicites sur la régulation sociétale à l'œuvre (Desrosières, 1993) et sont, à ce titre, des « investissements de forme » majeurs (Thévenot, 1986). Ainsi, la configuration du travail statistique révèle chaque société et permet donc une comparaison. Les similitudes comme les différences entre les régimes statistiques de deux sociétés deviennent intéressantes et pertinentes. La « comparaison de l'incomparable », pour reprendre les mots de Maurice (1994), conduit à restituer les fondements intellectuels et normatifs des conventions qui fondent et régulent les instances, les organisations et les réseaux contribuant au travail d'organisation (Terressac, 2003) de la statistique liée à l'action publique.

Dans cette perspective, on a choisi de se focaliser ici sur la dimension régionale de l'action publique qui, dans les deux sociétés, constitue une tendance forte de la réorganisation de l'intervention publique. Cet objet, on s'efforcera de le montrer, est en mesure de refléter les changements d'échelles de l'action publique propres au Québec et à la France pour, au final, parvenir à saisir les dynamiques d'articulation entre le travail statistique et les recompositions de l'action publique dans le cours de la régionalisation. En d'autres termes, il s'agit de saisir comment les changements d'échelle (Faure et alii, 2007) de l'action publique provoqués par la régionalisation influencent le travail de production des statistiques et en retour, comment ce dernier contribue à reconfigurer l'action publique.

Méthodologiquement, il faut se garder de comparer terme à terme les dimensions régionales mais plutôt les replacer dans l'économie de chaque système statistique avec ses différentes échelles ; échappant à la simple description des instances, il importe de dégager les réaménagements conventionnels qui gouvernent les changements institutionnels et les mutations du travail statistique dans chaque espace sociétal (Lallement et Spurk, 2002, Verdier, 2000). À ce titre, il importe de « déconstruire des catégories territoriales essentiellement institutionnelles (...) et de reconstruire des catégories analytiques à partir des processus étudiés » (Leresche et Narhath, 2007, 323).

2. Des tendances communes : régionalisation de l'action publique et renouvellement des instruments de la planification

A priori, des contextes sociétaux aussi différents ne sauraient être sans impact sur l'organisation du travail statistique. A titre d'hypothèse, nous pourrions avancer que dans un pays de tradition centralisatrice, le travail statistique accompagnerait – voire impulserait - des processus de déconcentration ou de décentralisation de l'action publique en élaborant des outils mieux adaptés aux besoins des acteurs régionaux ou locaux ? Dans un pays fédéral où le système statistique jouerait une fonction d'harmonisation des autonomies fédérées et locales, l'État central ne chercherait-il pas à utiliser la mesure afin de comparer les différents « territoires » et d'établir un dialogue politique ou de chercher une uniformisation interrégionale au nom d'une plus grande comparabilité entre les régions, d'une grande effi-

cacité des politiques ou de l'égalisation des conditions de vie. Ces points de vue doivent évidemment être mis à l'épreuve, d'autant qu'il ne saurait y avoir en la matière de déterminisme institutionnel (Leresche et Narhath, 2007) en vue de cerner les re-configurations des liens entre travail statistique et intervention publique régionalisée, dans la perspective d'éclairer aussi leurs effets sur les autres échelles (nationale et supra-nationale).

Le Québec comme la France sont confrontés à la mondialisation des relations économiques et à une supra-nationalisation de l'action publique (dans le cadre fédéral versus européen), En parallèle, se développe aussi une régionalisation des politiques publiques. Institutionnellement, les deux processus diffèrent sensiblement. En France, prévaut un processus de décentralisation caractérisé par des transferts de compétences vers des collectivités territoriales dont les responsables sont élus au suffrage universel direct tandis que se renforcent les attributions des représentants des l'État en région (recteurs et préfets). Le Québec, province au sein d'une confédération, est dirigé par un parlement qui, constitutionnellement, possède des responsabilités exclusives ou partagées, dans de nombreux champs. Il ne connaît qu'un processus de déconcentration et celle-ci présente la particularité de mobiliser des élus provinciaux et municipaux dans des instances régionales.

Les instruments statistiques mobilisés dans les différentes instances présentent une parenté technique puisqu'ils se réclament, de part et d'autre de l'Atlantique, de la planification de dispositifs qui articulent, d'un côté, concertations de multiples acteurs publics et privés de différents niveaux de responsabilité et de l'autre, programmations sectorielles et transversales de l'intervention publique. Les instances en charge de l'action publique régionale ont mandat de développer une planification qui contribue à institutionnaliser ou renforcer l'échelle régionale et à donner légitimité, au moins potentiellement, aux politiques mises en œuvre dans ce cadre. L'affirmation de cette échelle engendre une reconfiguration des acteurs supra-régionaux et infra-régionaux. En même temps, le travail statistique est immédiatement convoqué pour guider le choix des orientations et des priorités. A ce titre, voit-on s'affiner la connaissance de l'espace territorialisé par un usage ad hoc des chiffres fournis par les sources statistiques existantes comme les recensements nationaux et/ou voit-on émerger des statistiques originales dans le cadre de l'affirmation d'une « localité » régiona-

le – au sens de Desrosières (2008b) – spécifique engendrant ses propres instruments de mesure ?

A ce stade des recherches, il est encore trop tôt pour répondre autrement que par des hypothèses interprétatives. Néanmoins dans les deux pays, la construction des relations éducation-économie s'impose comme une dimension stratégique de l'action publique qui fait l'objet d'investissements de forme conséquents. Ce n'est pas d'aujourd'hui que cet enjeu social a mobilisé de nombreuses instances nationales, provinciales, régionales ou locales propres au système d'éducation-formation ou bien intégrées au réseau des institutions de gestion du marché du travail (Moulin, 2010 à propos du Québec), ou encore aux relations science-industrie (Aust et Crespy, 2009 à propos de la France). D'ailleurs, il s'agit d'un thème central pour les acteurs politiques qui s'efforcent de promouvoir une « Région apprenante », appelée en outre à être une composante clé d'une « société (régionale) de la connaissance ».

Dans les années 1960, une première déconcentration de la gestion du marché du travail québécois a été réalisée avec la création des Commissions de formation professionnelle dont le mandat était d'articuler l'offre de formation aux demandes de l'économie. Des comités consultatifs ont été créés de même que des équipes d'experts qui réalisaient des études de prévision de main-d'œuvre.

La régionalisation de l'action publique, entreprise au Québec depuis 1991 puis renouvelée en 1997 et 2004, a créé des instances de planification infra-provinciales et supra-municipales, composées maintenant des élus (maires et conseillers municipaux) et qui convoquent des représentants des milieux socio-économiques et de la société civile. Les conférences régionales des élus (CRE) doivent produire une planification quinquennale et veiller au suivi des projets et activités retenues. Cette planification multithématique fait aussi l'objet d'une évaluation de la part des instances provinciales. Cette régionalisation vise à stimuler négociations et coopérations entre acteurs publics et privés, professionnels et sociaux afin de favoriser une action publique plus cohérente. Concrètement dans le domaine de la formation ici privilégié, cette transformation institutionnelle engendre les évolutions suivantes :

- Elle investit ces instances régionales de responsabilités nouvelles comme l'élaboration d'une offre de formation visant à unifier les diverses filières qui antérieurement, poursuivaient leurs propres logiques.
- Elle suppose l'établissement d'une interconnexion entre les différents volets de la politique de développement régional. Par exemple, la planification de l'offre de formation se construit en regard des objectifs économiques poursuivis.
- Elle appelle une collaboration régionale entre instances et acteurs qui ne « se parlaient pas ou peu » auparavant.

En France, depuis les lois Defferre du début des années quatre-vingt qui érigent la Région en collectivité territoriale de plein exercice, la régionalisation s'est approfondie, notamment dans les domaines de la formation (Bel et alii, 2004), des transports ferroviaires (Barone, 2007) et du développement économique (Le Galès, 2003). L'exercice des compétences transférées mobilise des instruments partiellement hérités de la planification nationale qui a prévalu jusque dans le courant des années soixante-dix et dont on sait le rôle fondateur pour le système statistique français (Desrosières, 1993). En effet les collectivités territoriales, les Régions notamment, ont été invitées par la loi à procéder à une *mise en plan* des objets et des missions que leur confiait la nouvelle architecture institutionnelle. En témoigne la floraison des « plans » en matière de formation et d'emploi (Bel et al., 2003) : Plan régional de développement des formations (PRDF), appelé à articuler formations initiales – scolaire et apprentissage – et formations continues – placées sous la responsabilité des Régions, de l'État et des partenaires sociaux - ; plans départementaux d'insertion (et de lutte contre les exclusions) destiné à organiser les actions en faveur des bénéficiaires du RMI, devenu RSA ; plans locaux d'insertion et d'emploi (PLIE) associant une ou plusieurs communes et bénéficiant du soutien du Fonds social européen en vue d'aider les personnes en grande difficulté sociale et professionnelle, etc. ¹

Cette planification repose d'une part sur un processus complexe de concertations et contractualisations et d'autre part, sur différents exercices prévisionnels dont la configura-

¹ Dans le cas des indicateurs fabriqués à l'échelle locale dans un objectif d'action commun entre collectivités, par exemple dans le cas des actions transversales d'insertion, le chiffre devient instrument de coordination de l'action, après discussions et accord à son sujet entre acteurs des collectivités de différents niveaux territoriaux, en particulier municipalité et département

tion générale est cadrée par la loi dans le cas du PRDF. Dans le champ du développement économique, cette veine procédurale est plus récente. La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales confie à la Région le rôle de « coordonner sur son territoire les actions de développement économique des collectivités territoriales et de leurs groupements », cette coordination pouvant s'inscrire dans le cadre d'un Schéma régional de développement économique (SRDE) dont l'élaboration doit être concertée avec l'Etat, les autres collectivités territoriales et les représentants des employeurs. Production et mobilisation des chiffres contribuent fortement à structurer ces mises en plan. Par ailleurs d'autres échelles et formes de regroupement territorial s'affirment, telles les villes et les communautés d'agglomération qui cherchent à s'imposer comme des acteurs moteurs du développement des territoires (Le Galès, 2003, Faure et Négrier, 2007).

3. Des particularités sociétales

3.1 Configurations institutionnelles, changements d'échelle et travail statistique au Québec et au Canada

Au Canada, la territorialisation du travail statistique ne peut être disjointe de la distribution des pouvoirs entre les niveaux de gouvernement. L'imbrication des données statistiques reprend en partie la structure des relations politiques au sein de la confédération canadienne. Ainsi l'arrangement constitutionnel canadien a pu justifier une pratique statistique propre aux Provinces sur des sujets de leur juridiction comme l'éducation. Toutefois, il n'y a là nul déterminisme strict puisque ces pratiques s'avèrent très hétérogènes : au Québec, qui est la province canadienne la plus soucieuse de son autonomie politique, le bureau statistique (BSQ) s'est structuré très tôt, dès 1913 ; il reste le bureau provincial (devenu l'Institut statistique du Québec ou ISQ), de loin, le plus étoffé et, sans doute, le plus actif des provinces ; si en Colombie-Britannique, le bureau statistique est également assez conséquent, *a contrario* son homologue ontarien a disparu dans l'indifférence presque générale durant les années 1990. Par contre, pendant des années, l'ISQ était aussi considéré comme une succursale de Statistique Canada, car la grande majorité des données produites provenaient des enquêtes nationales.

Dans le cas québécois, au fil du temps, s'est développé un enchevêtrement de sources statistiques. Par exemple, le domaine de l'éducation de responsabilité provinciale a donné lieu, de la part du ministère québécois, à la production d'un ensemble de statistiques éducatives qui, en large part, agrègent des données provenant des établissements de formation. En même temps, cette production est encadrée par des standards internationaux, la statistique en éducation ayant de longue date fait l'objet d'un processus de standardisation, sous l'égide d'organisations internationales comme l'UNESCO et l'OCDE à des fins de comparaisons internationales et pour lesquelles les dimensions territoriales étaient très secondaires². Cet exemple souligne à quel point le travail statistique donne lieu à une division du travail complexe et mouvante entre institutions et acteurs des différents niveaux.

Par contre, connaître la distribution de la population nécessite de recourir aux données provenant du recensement réalisé par *Statistique Canada* et connaître la population active se réalise en utilisant les données de l'Enquête sur la population active qui est administrée par Statistique Canada. En regard de la question des articulations entre éducation et économie, le fédéral intervient par le biais de *Ressources humaines et développement des compétences Canada*, qui produit un ensemble conséquent d'informations statistiques. Au niveau provincial, cette relation éducation-économie fait l'objet de multiples études qui visent à la documenter dans le cadre de la planification régionale ou à en faire le suivi. Si elle a été une source de tensions récurrentes entre le ministère de l'éducation et les instances responsables de la gestion du marché du travail, les tensions seraient moins importantes, devant l'obligation de travailler davantage conjointement dans les instances régionales. Tout indique par ailleurs, que la situation est variable d'une région à l'autre.

Néanmoins il semble qu'au Québec, la régionalisation de l'action publique répond à une recherche de cohérence sous la forme d'un gouvernement à distance (à la suite d'une délégation de responsabilités du provincial au régional) dans lequel le travail statistique joue un rôle déterminant. A cet égard, la création des conférences régionales des élus, en charge d'une planification régionale quinquennale et multithématique change progressivement la donne, dans la mesure où, sur le plan procédural, elle favorise la construction de régulations

² Une grande part des normes et standards visait à « dé-régionaliser » les statistiques afin de les rendre comparables, d'un pays à un autre.

conjointes (Reynaud, 2003) de domaines d'activités appelés à se coordonner dans un nouvel ensemble fonctionnel (Nahrath, 2007), alliant l'éducation et l'économie. En atteste le fait que les universités sont de plus en plus appelées à orienter le contenu de leurs programmes de formation en s'appuyant sur la demande locale ou régionale de compétences. De même les activités de R&D tendent à être davantage articulées à l'économie locale. En outre, en lien avec la création des CRE, le ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports (MELS) a créé des tables régionales inter-ordres (TIE) où siègent des représentants de l'ensemble des ordres d'enseignement ainsi que, dans certains cas, des représentants d'*Emploi Québec* (administration provinciale de l'emploi).

Au total, la création des CRE en 2004 a de fait introduit un nouvel échelon dans l'action publique, la région, avec la mission de produire une planification du développement régional et d'assurer le suivi des mesures mises en œuvre. Pour ce faire, la région regroupe des représentants des élus municipaux, les élus provinciaux, des représentants de la société civile (organismes communautaires), des représentants des milieux socio-économiques (syndicats, associations patronales, établissements d'enseignement, Corporations de développement économique communautaire, etc.). La planification s'appuie sur des analyses de l'existant et des négociations entre les acteurs qui œuvrent à différentes échelles. En étroite interaction, un travail statistique, diagnostic et prospectif est pris en charge par des équipes de spécialistes. Elles soutiennent le processus politique d'identification des thématiques et des enjeux clés pour l'élaboration des orientations privilégiées par les projets de développement économique et social des régions. Ce travail se construit dans le cadre des relations entretenues avec les professionnels de la statistique situés aux autres échelles (Statistique Canada, ISQ, municipalités) ou relevant aussi d'autres CRE, ce qui requiert un travail de coordination dont la production de chiffres est une composante incontournable notamment pour mettre en perspective les diverses réalités régionales.

Cette reconfiguration transforme le rôle du gouvernement provincial qui devient un évaluateur de projets régionaux et est amené de plus en plus à agir en arbitre ou en juge. En matière de formation professionnelle, le MELS est conduit à sélectionner, parmi l'ensemble des demandes d'ouvertures de stages, les programmes qu'il a jugés pertinents au regard, no-

tamment, de l'articulation éducation-économie. Dès lors, la maîtrise des chiffres – que ce soit au stade de la production ou à celui des usages et des interprétations – est liée à une « bataille institutionnelle de mesures » entre le ministère et les instances régionales, au cours du processus de justification des demandes.

De ce fait, la recomposition de l'action publique appelle la formulation de nouvelles demandes de chiffres ainsi qu'une réorganisation de la division du travail statistique d'autant que, comme on l'a vu, la situation canadienne et québécoise est fatalement appelée à évoluer sous l'empire de la décision du gouvernement fédéral de l'été 2010, majeure pour la statistique canadienne, abolissant le questionnaire long du recensement canadien.

3.2 France : régionalisation de l'action publique et affirmation progressive de « localités » spécifiques

Dans l'après-guerre, le développement du système statistique est, en France, indissociable du rôle joué par la planification nationale dans la conduite de la politique économique et sociale (Desrosières, 1993). En effet, la mesure et la quantification soutenaient chacune des trois composantes de cette forme originale de régulation sociopolitique (Fourquet, 1983) : un système d'information et d'analyse économique centré sur la comptabilité nationale ; une exigence de prévision, notamment des grands investissements (publics et privés) mais aussi des besoins sociaux (santé, éducation notamment) ; une procédure de mise en débat en "commissions" spécialisées, associant les acteurs économiques et sociaux reconnus par l'État comme légitimes pour déterminer, en raison, le contenu de l'action (dans le domaine de la formation, voir Tanguy, 2002). Depuis lors, la décentralisation accrue a sensiblement changé la donne puisque « les collectivités qui représentent le niveau régional se posent de plus en plus en instances légitimes pour produire des *révits* voir les schémas sur les priorités sectorielles, voire intersectorielles (...), de l'action publique » (Faure, Muller, 2007, 18) dont les différents schémas prévisionnels peuvent être vus comme une expression privilégiée. Cette montée en puissance a singulièrement mis en tension la structuration dominante d'une action publique en secteurs nationaux d'interventions appelés - tout comme le travail

statistique qui les accompagne -, à se territorialiser, au stade de la mise en œuvre, dans le cadre de la régulation des relations centre-périphérie (Grémion, 1976).

En regard de travaux antérieurs (Mériaux, Verdier, 2009), on peut avancer que dans le cours de la décentralisation, deux grandes configurations se dégagent, chacune donnant à un travail statistique spécifique :

- Dans le sillon de la décentralisation engagée depuis 25 ans et dont la régionalisation de la formation est un bon exemple (Bel et Dubouchet, 2004), on assisterait à l'émergence, encore hypothétique, d'une gouvernance régionale des qualifications, de l'insertion et du développement économique ;
- Dans le cadre d'initiatives de développement local qui s'appuient sur des définitions *ad hoc* de l'espace d'action, se ferait jour l'élaboration tâtonnante de gouvernances « collaboratives » des enjeux collectifs, comme on le voit émerger dans le champ de l'innovation technologique (voir le chapitre de Martine Gadille dans cet ouvrage).

Le premier sillon institutionnel a largement mobilisé, au niveau régional en particulier, des instruments procéduraux et techniques, partiellement inspirés des grandes heures de la planification nationale. Ces *méta-instruments* (Verdier et Vion, 2005) s'efforcent de tracer des orientations stratégiques de moyen terme et mobilisent, par l'entremise de procédures de concertation, des configurations d'acteurs relevant de différentes échelles d'action. En matière de formation, le plan régional de développement de la formation s'outille par le truchement de plusieurs schémas prévisionnels - de l'apprentissage (loi du 23 juillet 1987), des formations initiales scolaires (loi du 22 juillet 1983) et plus récemment des formations sanitaires et sociales (loi du 13 août 2004) - qui s'efforcent de définir les besoins en qualifications à un horizon de 4 ou 5 ans.

En outre il est censé « mettre en cohérence l'effort de formation professionnelle avec les autres politiques régionales définies dans d'autres documents d'orientation et de programmation votés par le Conseil Régional [comme] le schéma régional d'aménagement du territoire (SRADT), le schéma régional de développement économique (SRDE), le plan régional pour l'emploi (PRE), le schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche

(SRES) (...) »³. PRDF, SRADT, SRDE, etc., articulent des approches statistiques et des analyses qualitatives diversifiées dans une perspective à la fois diagnostique et prospective, tout en fournissant des indicateurs nécessaires à un suivi partenarial des programmes. Les chiffres tiennent donc une place centrale dans l'élaboration de ces documents d'orientation et de leurs prolongements techniques. C'est ainsi que des dispositifs spécifiques d'usage des statistiques se sont développés depuis près d'un quart de siècle sous la forme d'observatoires régionaux emploi-formation (OREF) (Healy, Verdier, 2010): le chapitre de Verdier et Healy dans cet ouvrage s'efforce de montrer dans quelle mesure ces observatoires contribuent à recomposer le travail statistique en région.

Dans le domaine de l'environnement, la traduction régionale de dispositifs issus de conférences internationales, par exemple les « Agendas 21 », vise l'élaboration d'un cadre de cohérence de référence pour l'ensemble des plans sectoriels de la Région. L'action en faveur du développement durable tend ainsi à devenir, dans l'espace régional, une méthode d'action publique transversale. Les indicateurs déclinent alors autant d'objectifs en la matière que doit atteindre chacune des politiques sectorielles pour atteindre la cohérence visée.

Le second sillon institutionnel évoqué ci-dessus donne à des gouvernances collaboratives dont on peut faire l'hypothèse qu'elles nourrissent un travail d'expertise original dans lequel la statistique joue un rôle clé. Il s'agit d'initiatives originales qui, en règle générale, ne relèvent pas directement des compétences institutionnelles de telle ou telle collectivité publique. Elles s'inscrivent dans des dynamiques de projets portés par des « entrepreneurs de cause ». Leurs configurations d'acteurs, leurs modalités de financement, leurs objets mêmes sont donc assez variables. Ainsi on peut les distinguer (Verdier 2008) selon la nature des problèmes en cause :

- protéger des personnes physiques (des catégories de main-d'œuvre comme les saisonniers) ou morales (des entreprises menacées par une concurrence déloyale engendrée, par exemple, par le travail au noir, fréquent dans le tourisme),

³ Document préparatoire au nouveau PRDF, Conseil régional PACA, mimeo, 2006.

- d'assurer une meilleure régulation des relations sociales et économiques (favoriser la qualité de l'emploi et des prestations dans les services, ou entre donneurs d'ordres et chaînes locales de sous-traitance),
- de faciliter la prise d'initiative sur les territoires de la région en mettant à disposition des ressources cognitives, procédurales et financières, de développer des actifs économiques spécifiques par l'innovation et l'entrepreneuriat ou encore de créer des effets d'opportunités pour les entreprises sur telle ou telle zone par des dégrèvements d'impôts et de cotisations sociales, ou encore par l'octroi de subventions attractives.

Dès lors on peut se demander quels en sont les effets sur les dispositifs statistiques nationaux de la légitimité croissante des demandes locales d'expertise relatives à des initiatives et des problèmes collectifs ? Des tensions montantes entre les échelles ne se font-elles pas jour dans la mesure où les données et les outils statistiques portant la marque du « national » soit, se révèlent inadaptés aux attentes locales, soit perdent de leur signification initiale au fil de leur déclinaison à de plus petites échelles ?

Répondre à ces questions requiert une étude des spécificités des expertises et du recours aux statistiques auxquelles ces initiatives donnent lieu qui, à ce stade, reste largement à faire. Néanmoins l'exemple de la charte de lutte contre le travail illégal dans l'hôtellerie des Alpes-Maritimes permet d'affiner le questionnement. Signée par les pouvoirs publics, les employeurs et les syndicats de salariés, cette charte mobilise une problématique originale, laquelle appelle une expertise ad hoc ayant sa dynamique propre. Aux diagnostics initiaux qui entremêlent d'une part, des collections de faits répertoriés dans des plaintes ou des procès-verbaux et d'autre part, des appréciations subjectives des partenaires sociaux sur l'intensité et les formes de recours au travail au noir, doivent succéder progressivement des instruments de connaissance plus élaborés : ils vont affiner les diagnostics et s'efforcer de doter les acteurs parties prenantes d'instruments de suivi et de pilotage de leurs actions. Quelles répercussions a sur les conditions d'élaboration des statistiques une telle proximité entre offre et demande de chiffres mettant aux prises employeurs et représentants des salariés ? Ce dispositif cognitif parvient-il à s'institutionnaliser au-delà d'une configuration initiale de nature expérimentale ? Dans quelle mesure peut-il s'appuyer sur des institutions

statistiques pré-existantes, comme les directions régionales de l'INSEE ou les observatoires régionaux emploi-formation (OREF) ?

4. En guise de conclusion : l'architecture des systèmes statistiques à l'épreuve des changements d'échelles.

Quelles relations s'échafaudent entre d'un côté, la production de statistiques et de l'autre, la recomposition des systèmes d'acteurs, des échelles de négociation et des procédures de mise en débat ? Comme pour toute interaction entre instruments et acteurs, on sait que la relation est bi-univoque (Reynaud, 2003), les chiffres étant censés tout à la fois traduire l'émergence de nouvelles configurations sociales et contribuer à les instituer.

D'une manière générale, on peut avancer que les changements d'échelle ouvrent, tant au Québec qu'en France, de nouveaux espaces d'initiative à des « entrepreneurs » d'action publique (Jeannot, 2005), d'autant que les niveaux régionaux (et plus généralement territoriaux) d'intervention publique ont souvent été sensiblement moins contraints que le national par les tensions budgétaires ou en tout cas plus propices à des arrangements permettant d'articuler des ressources provenant de différents niveaux d'action. Il reste que les cheminements sociétaux dans ces jeux d'échelles se posent néanmoins en des termes spécifiques dans les deux pays.

Dans le contexte québécois, la controverse récente autour du recensement constitue un enjeu clé pour les jeux d'échelles statistiques. Avec la suppression de l'obligation de répondre à ce qu'il est convenu d'appeler le questionnaire long du recensement canadien de 2011, les demandes provinciales et *a fortiori* régionales de chiffres pourraient difficilement recevoir, dans plusieurs domaines, des réponses positives, appelant ainsi, selon toute probabilité, à une réorganisation du travail statistique. En effet, cette affaire relative au questionnaire se double d'annonces, plus ou moins explicites, de changements majeurs à venir dans la pratique de collecte de données au Canada (Beaud, 2010). Dès lors ne manqueront pas d'interagir des recompositions à trois niveaux :

- Celui des provinces avec le positionnement et l'activité de leurs actuels (et à venir pour celles qui n'en disposaient pas jusqu'alors ?) bureaux statistiques propres ? Dans quelle mesure ceux-ci tenteront-ils de pallier le vide engendré par le retrait partiel des instances fédérales, en privilégiant quels types de variables ?
- Celui du « local » ou du régional qui devra probablement s'investir davantage dans la production de statistiques (avec tout ce que cela implique de défis au plan de la standardisation des données et donc de l'agrégation de celles-ci) et, de ce fait, devenir davantage un producteur direct de statistiques que simple consommateur de données nationales et fédérales désagrégées. Ces dimensions techniques seront indissociables des transformations d'acteurs locaux comme les CDEC, actuellement grands consommateurs de produits de Statistique Canada.
- Celui du fédéral pour retracer les controverses auxquelles ne manqueront pas de donner lieu les évaluations des effets de la suppression du questionnaire long⁴.

Dans le cas français, ne faut-il pas prioritairement s'interroger sur l'émergence possible d'une nouvelle échelle inter-régionale, venant à la fois en complément mais en concurrence du niveau national ? On peut faire l'hypothèse qu'elle s'inscrirait dans une double logique, de différenciation tout d'abord, de mutualisation ensuite. Faure et Muller (2007, 17) expriment très clairement les enjeux soulevés par le premier registre : « C'est le premier indice d'une *démocratie différentielle* en formation : les changements d'échelles permettent aux collectivités territoriales les plus offensives d'opérer des stratégies volontaristes. Ces stratégies de *manipulation*, de *subversion*, de *résistance* ou de *diffusion* conditionnent, dans chaque configuration territoriale, les modalités de ce « pluralisme limité » (pour reprendre les termes de Stéphane Boisseaux citant G. Hermet). Dès lors suivre l'évolution des disparités inter-régionales de l'efficacité économique et sociale des politiques et planifications

⁴ Dans le cas français, il importerait d'étudier les conditions de mise en œuvre par les municipalités, depuis janvier 2004, du nouveau mode de recensement de la population, (le « Recensement rénové ») sachant qu'il visait notamment à mieux répondre aux besoins de données « fraîches » exprimés par les municipalités de différentes tailles. Un tel bilan de cette démarche devrait être mené tant au niveau des communes que des Directions régionales de l'INSEE avec notamment les questions suivantes : est-ce que la part plus grande prise par les communes dans la conduite du recensement sur le terrain a pu modifier dans la production des résultats ? Voit-on, par ailleurs, se transformer la relation entre les municipalités et l'INSEE en région ?

régionales ne devient-il pas un enjeu et une échelle de plus en plus légitimes du point de vue de la production statistique ? Par ailleurs, les régions ont à affronter des questions similaires, que ce soit en raison des procédures d'accréditation auxquelles les soumettent les autorités nationales, des intérêts communs qu'elles partagent (voir l'exemple donné par Narhath et Varone, 2007 à propos de la politique de l'eau) ou des modifications législatives qui leur sont imposées par le national (voir le cas des restrictions de ressources fiscales engendrées par les récentes réformes françaises). Dans le domaine de la formation, deux processus attestent d'ores et déjà de cette inter-régionalité croissante de l'expertise :

Les activités du Conseil national pour la formation tout au long de la vie (CNFPTLV), organisme quadripartite (Etat, Régions, patronat et syndicats de salariés) auxquels des lois successives ont notamment confié la responsabilité de coordonner l'évaluation des politiques régionales de formation professionnelle (Verdier, 2006) et des missions de coordination et d'harmonisation statistiques relatives par exemple à la géographie de la formation professionnelle et à l'élaboration d'un cadre statistique concernant le financement des PRDF.

L'émergence d'instances inter-régionales telles que l'Inter-Carif-Oref (association nationale des observatoires régionaux emploi-formation) et l'ARF (Association des Régions de France), laquelle a mis sur pied des groupes de travail ayant trait aux schémas prévisionnels de formation. Dans quelle mesure jouent-ils un rôle de bilan ou même d'harmonisation des pratiques régionales en matière statistique ?

A l'heure (en 2009) où en France, l'Observatoire de la décentralisation a été supprimé par le Sénat, il sera particulièrement intéressant, en comparaison d'étudier si et comment les régions québécoises se dotent de capacités de réflexion communes pour se saisir, éventuellement, des enjeux de cette « démocratie différentielle » émergente, ou bien si la mise en perspective des activités des conférences des élus reste l'apanage strict du niveau provincial (national).

Références bibliographiques

- Ball, S.- J., Davies J., David M., Reay D., 2002, Classification' and 'Judgement': social class and the 'cognitive structures' of choice of Higher Education, **British Journal of Sociology of Education**, vol. 23, n° 1, p. 51-72.
- Ball, Stephen J., Davies, Jacqueline, David, Miriam, Reay, Diane, 2001, Décisions, différenciations et distinctions : vers une sociologie du choix des études supérieures. **Revue Française de Pédagogie**, 136 : 65-75.
- Béret, P., 1986, Les projets scolaires: contribution à une théorie de l'acteur dans le système éducatif. **Formation-Emploi**, n° 13.
- Béret P., 2002, Projets professionnels et emplois ultérieurs : une analyse des mécanismes de l'insertion professionnelle, **L'orientation scolaire et professionnelle**, vol. 31, n° 2, p. 179-194.
- Billson J.-M. et Terry M. B., 1982, In Search of Silken Purse: Factors in Attrition Among First-Generation Students, **College and University**, vol. 58, pp. 57-75
- Bouchard, P., et St-Amant, J.-C., 1996, Le retour aux études : les facteurs de réussite dans quatre écoles spécialisées au Québec. **Canadian Journal of Education/Revue Canadienne De L'Éducation**, v. 21, n. 1, pp. 1-17.
- Bourdieu P. et Passeron, J. C., 1970, **La reproduction**, Éditions de Minuit.
- Bourque, Claude Juile, Gemme, Brigitte et Guy Gibeau, 2002, Les élèves du secteur technique face à la formation générale : qu'en pensent-ils vraiment **Le Factuel** (Fédération autonome du collégial), volume 14, numéro 2.
- Brainard, S., 1997, A Longitudinal Study of Undergraduate Women in Engineering and Science. **WEPAN National Conference Proceedings**. Pittsburg : Women in Engineering Programs & Advocates Network.
- Chouinard R. et Fournier M., 2002, Attentes de succès et valeur des mathématiques chez les adolescentes et les adolescents du secondaire, Lafortune L et Mongeau P., **l'affectivité dans l'apprentissage**, Presses de l'université du Québec, Québec, p. 115-136.
- Conseil supérieur de l'éducation, 1996, **Contre l'abandon au secondaire : rétablir l'appartenance scolaire**. Sainte-Foy : Gouvernement du Québec, Conseil supérieur de l'éducation.
- Coulon Alain, 1993, **Ethnométhodologie et éducation**, Paris, Presses Universitaires de France.
- David M. E.; Ball S. J.; Davies J.; Reay D., 2003, Gender Issues in Parental Involvement in Student Choices of Higher Education, **Gender and Education**, vol. 15, n° 1, p.21-37
- Doray Pierre, Geneviève Szczepanik, Bourque Claude Julie Fortier Claire et Mason Lucia, 2003, **Choix professionnel, carrières scolaires et production de la « relève » technique**, Degenne A., Giret J.-F., Grelet Y., Werquin P., **Les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail**, document 171, CEREQ, Marseille.
- Dronkers, J., 1994, Fathers' Unemployment and Children's Academic Achievement. **Education and Society**, 12(1):3-21.
- Dubet, F., 1994, **Sociologie de l'expérience**, Paris, ed du Seuil
- Dubet F. et Martuccelli, D., 1996, **A l'école. Sociologie de l'expérience scolaire**, Paris, Ed. du Seuil.
- Duru-Bellat, M., 1995, Socialisation scolaire et projets d'avenir chez les lycéens et les lycéennes. La « causalité du probable » et son interprétation sociologique. **L'orientation scolaire et professionnelle**, vol. 24, n°1 p. 69-86.

- Falardeau I., 1992, **Les changements de programme au collégial : changer de cap sans perdre le nord**. Québec : Direction générale de l'enseignement collégial, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.
- Fallis R. K., Opotow S., 2003, Are Students Failing School or Are Schools Failing Students ? Class Cutting in High School, **Journal of Social Issues**, vol. 59, n° 1, p. 103-119.
- Felouziz G. et Sembel N., 1997, La construction des projets à l'université, **Formation-Emploi**, no. 58, pp. 45-60
- Frenette, M., 2005, **L'accès aux études postsecondaires est-il plus équitable au Canada ou aux États-Unis ?** Ottawa, Statistique Canada (Direction des études analytiques).
- Gauthier, M. et L. Mercier, 1994, **La pauvreté chez les jeunes : précarité économique et fragilité sociale : un bilan**. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture».
- Grignon C., 2002, **Les conditions de vie des étudiants**. Paris, PUF
- Hodkinson P. et Spakes Andrew C., 1997, Careership : a sociological theory of career decision making. **British Journal of Sociology of Education**, 18(1):29-44.
- Kuh George D., 2001, A longitudinal assessment of college student engagement in good practices in undergraduate education. **Higher Education**, 42:351-371.
- Lahire, B., 1998, **L'homme pluriel**, Paris, Ed. Nathan.
- Leslie, L. L., McClure, G.T. et R.L. Oaxaca, 1998, Women and Minorities in Science and Engineering : A Life Sequence Analysis. **The Journal of Higher Education**, v. 69, n. 3, pp. 239-276.
- Lévesque, M. et D. Pageau, 1990a, **La persévérance aux études : la conquête de la toison d'or ou l'appel des sirènes**. Québec : Direction générale de l'enseignement collégial, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.
- Lévesque, M. et Pageau, D., 1990b, **Le choix des collégiennes et des collégiens dans les années 80**. Québec : Direction générale de l'enseignement collégial, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la science, Gouvernement du Québec.
- Murtaugh Paul A., Burns Leslie D. Schuster Jill, 1999, Predicting the retention of university students. **Research in Higher Education**, 40(3):355-371.
- Pirot Laurence and Jean-Marie De Ketele, 2000, L'engagement académique de l'étudiant comme facteur de réussite à l'université. Étude exploratoire menée dans deux facultés contrastées. **Revue des Sciences de l'Éducation**. XXVI(2):367-394.
- Primeau, J., Dallaire, L. et J.-H. Gagnon, 1994, **La réussite, l'échec et l'abandon des cours au premier trimestre d'études collégiales : tendances de la décennie de 1980 et profils des nouveaux inscrits à l'automne de 1989 au regard de leur rendement scolaire. Rapport d'analyse descriptive**. Québec : Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de la recherche et du développement, Ministère de l'Éducation du Québec.
- Reay D.; Ball S.-J.; David M., 2002, "It's taking me a long time but I'll get there in the End" : mature students on access courses and higher education service, **British Educational Research Journal**, vol. 28, n° 1, p. 5-19.
- Riehl Richard J., 1994, The Academic Preparation, Aspirations and First Year Performance of First-Generatino Students, **C&U Feature**, Fall, pp. 14-19

- Rivière, B, 1996, **Le décrochage au collégial : le comprendre et le prévenir**. Laval : Beauchemin.
- Seymour, E. et N. Hewitt, 1997, **Talking about Leaving : Why Undergraduates Leave the Sciences**. Boulder : Westview Press.
- Strauss, A.L. et J.M. Corbin, 1990, 1997, **Basics of Qualitative Research : Grounded Theory Procedures and Techniques**. Newbury Park : Sage.
- Tinto, V., 1993, **Leaving college, Rethinking the Causes and Cures of Student Attrition**. Chicago and London: The University of Chicago Press.
- Trottier, Claude, Laforce, Louise et Cloutier, Renée, 1997, Les représentations de l'insertion professionnelle chez les diplômés de l'université. **Formation-Emploi**, n°58, pp. 61-78.
- Vallerand, R.-J., Fortier, M.-S., Guay, F., 1997, Self-determination and persistence in real-life setting: Toward a motivational model of high school dropout, **Journal of Personality and Social Psychology**, vol. 72, n° 5, p. 1161-1176



Autres titres de cette collection

-
- | | |
|---------|---|
| 2011-01 | Mayer, Leticia
« PROBABILISM. A Cultural environment that led to the creation of random probability? » |
| 2010-04 | Bourque, Claude Julie, Doray Pierre, Christian Bégin et Isabelle Gourdes-Vachon
« Le passage du secondaire au collégial et les départs des étudiants en sciences de la nature » |
| 2010-03 | Couture, Stéphane, Christina Haralanova, Sylvie Jochems et Serge Proulx
« Un portrait de l'engagement pour les logiciels libres au Québec » |
| 2010-02 | Gingras, Yves et Sébastien Mosbah-Natanson
« La question de la traduction en sciences sociales : Les revues françaises entre visibilité internationale et ancrage national » |
| 2010-01 | Gingras, Yves
Naming without necessity: On the genealogy and uses of the label "historical epistemology" |
| 2009-04 | Doray, Pierre, Yoenne Langlois, Annie Robitaille, Pierre Chenard et Marie Aboumrad
« Étudier au cégep : les parcours scolaires dans l'enseignement technique » |
| 2009-03 | Latzko-Toth, Guillaume
« L'étude de cas : en sociologie des sciences et des techniques » |
| 2009-02 | Therrien, Pierre et Petr Hanel
« Innovation and Establishments' Productivity in Canada: Results from the 2005 Survey of Innovation » |
| 2009-01 | Tesfaye, Facil
«Sur la question de la population du Rwanda et de sa classification De l'occupation allemande au lendemain du génocide» |
| 2008-05 | Gingras, Yves
«La fièvre de l'évaluation de la recherche. Du mauvais usage de faux indicateurs» |
| 2008-04 | Beaudry, Catherine et Ruby Farcy
« Dynamiques d'innovation et politiques de financement en biotechnologie » |
| 2008-03 | Hanel, Petr
«Productivity and Innovation: An Overview of the Issues» |
| 2008-02 | Hanel, Petr
«Skills Required for Innovation : A Review of the Literature» |
| 2008-01 | Monchatre, Sylvie
«L'approche par compétence, technologie de rationalisation pédagogique.
Le cas de la formation professionnelle au Québec» |

CIRST

**Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8**



Le CIRST est, au Canada, le principal regroupement interdisciplinaire de chercheurs dont les travaux sont consacrés à l'étude des dimensions historiques, sociales, politiques, philosophiques et économiques de l'activité scientifique et technologique.

Nos travaux visent l'avancement des connaissances et la mise à contribution de celles-ci dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques ainsi que dans la résolution des problèmes de société qui présentent des dimensions scientifiques et technologiques.

Regroupement stratégique du *Fonds québécois de recherche sur la société et la culture* depuis 1997, le CIRST rassemble une quarantaine de chercheurs provenant d'une dizaine d'institutions et d'autant de disciplines, telles que l'histoire, la sociologie, la science politique, la philosophie, les sciences économiques, le management et les communications.

Le CIRST fournit un milieu de formation par la recherche à de nombreux étudiants de cycles supérieurs dans les domaines de recherche de ses membres. Créé en 1986, il est reconnu par l'Université du Québec à Montréal, l'Université de Montréal et l'Université de Sherbrooke.

